



STÉPHANE WENDLINGER
Candidat à l'élection présidentielle

Programme Présidentiel Pour un nouvel essor démocratique

Clef n°23 : Le levier solidaire

Construire par la participation / Accompagner le handicap / Donner de son temps

Mesure n° 23

La 36ème Heure de Solidarité

La durée de la semaine de travail passe de 35 à 36 heures. La rémunération liée à cette heure complémentaire est versée à un fonds de solidarité pour l'amélioration de la prise en charge des personnes dépendantes handicapées ou âgées. La Journée de Solidarité annuelle qui existe depuis 2004, initialement fixée au Lundi de Pentecôte, est supprimée. La 36ème Heure de Solidarité rapporte à la collectivité environ 10 milliards d'euros par an.

- ✓ Participation collective et sans nouvel impôt à la solidarité nationale
- ✓ Amélioration importante de la prise en charge du handicap et de la vieillesse
- ✓ Financement renforcé des maisons de retraite et des centres spécialisés
- ✓ Accompagnement facilité du maintien à domicile pour les personnes âgées
- ✓ Soutien financier aux aidants familiaux d'enfants et d'adultes lourdement handicapés
- ✓ Création de 10.000 emplois dans le secteur de l'aide aux personnes

Budget

Gain estimé : 10 milliards d'euros par an

Coût estimé : 10 milliards d'euros par an

Perspective

Garantie de revenu égal au SMIC pour les personnes handicapées